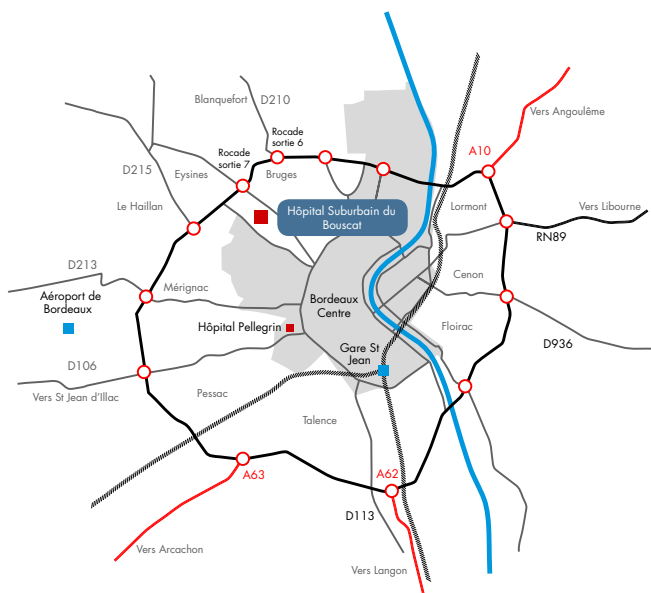


Besoin de plus de renseignements ?  
**N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER :**

**Offre de soins en addictologie**  
[rdcsecretariat@hopitaldubouscat.com](mailto:rdcsecretariat@hopitaldubouscat.com)  
**Secrétariat : Tél. 05 56 17 50 97**



**Hôpital Suburbain du Bouscat**  
97 avenue Georges Clémenceau  
CS40029 - 33491 Le Bouscat Cedex  
Tél. : 05 56 42 49 49

Bus : Ligne 46, arrêt Hôpital Suburbain ou ligne 33, arrêt Lakanal  
Tram : Ligne D, arrêt Sainte Germaine

[www.hopitaldubouscat.com](http://www.hopitaldubouscat.com)



## OFFRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

CONSULTATION, SUIVI ET HOSPITALISATION

Le service d'addictologie reçoit des patients présentant des conduites addictives (tabac, alcool, opiacés, cocaïne, cannabis, addictions comportementales...).

- consultations spécialisées,
- consultations de suivi,
- parcours coordonnés Ville-Hôpital,
- hospitalisations conventionnelles dont sevrages complexes,
- hospitalisations à domicile pour les sevrages alcool sans co-morbidités majeures.

[www.hopitaldubouscat.com](http://www.hopitaldubouscat.com)

## OFFRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

PRÉVENIR, ÉVALUER, PRENDRE SOIN

Consultations  
Secrétariat : 05 56 17 50 97

Hospitalisation conventionnelle  
Cadre de santé : 05 56 10 50 78

Hospitalisation à domicile (HAD)  
Secrétariat : 05 56 42 49 55



### L'ÉQUIPE MÉDICALE

**Dr Fabienne Le Monnier**, addictologue, tabacologue et hypnothérapeute. Chef de service Hospitalisation, Consultations et Parcours coordonnés.

**Dr Nathalie Lajzerowicz**, addictologue et tabacologue. HAD Alcool et Consultations. Responsable des Parcours coordonnés.

**Dr Maïté Chipi**, addictologue. Hospitalisation, HAD Alcool et Consultations.

**Dr Hugo Joachin**, addictologue. Consultations.

Impliquée au quotidien dans la réalisation des soins et des ateliers, elle est composée d'infirmier(e)s, d'aide-soignant(e)s, de psychologues, de diététicienne et d'un cadre de santé.

Une infirmière de liaison en addictologie réalise des consultations de pré-admission et de suivi.

### LE PARCOURS DE SOINS

Les patients sont adressés par leur médecin traitant, la médecine du travail, ou prennent rendez-vous d'eux-mêmes sur Doctolib ou par téléphone.

Les hospitalisations sont décidées à la suite de la première consultation d'évaluation par un médecin de l'équipe d'Addictologie, l'IDE de liaison ou sur demande de structures externes d'addictologie (ANPAA, CEID, Hôpital Ch. Perrens).

Des courriers de suivi ou de sortie sont adressés systématiquement au médecin traitant pour la continuité du suivi.

### LES TYPES DE PRISES EN CHARGE

#### Consultations spécialisées et de suivi

L'accompagnement des patients en addictologie nécessite la programmation de consultations successives sur le long terme. Le relais peut être réalisé en structures de ville et/ou en lien avec le médecin traitant.

Les addictologues de l'établissement sont aussi intervenants auprès des patients hospitalisés dans l'ensemble des services. Ils proposent régulièrement des formations en addictologie aux professionnels de santé du territoire.

#### Parcours coordonnés

Des parcours coordonnés Ville-Hôpital sont proposés aux patients depuis 2017 **pour l'addiction au tabac** (prises en charge conjointes avec le médecin traitant).

Vous souhaitez être formé et associé au parcours coordonné pour vos patients, contactez-nous :

[n.lajzerowicz@hopitaldubouscat.com](mailto:n.lajzerowicz@hopitaldubouscat.com)

#### Hospitalisation complète

Elle est programmée après évaluation médicale spécialisée, quand l'état du patient le nécessite, notamment les patients atteints de co-morbidités somatiques ou psychiatriques évoluées et/ou en précarité sociale.

Leur durée varie généralement de 8 à 15 jours, et peut être suivie d'une post-cure dans des structures spécialisées. Plusieurs ateliers, individuels ou collectifs, sont proposés durant le séjour.

#### Hospitalisation à domicile (HAD) pour les sevrages alcool sans co-morbidités majeures

Elle est programmée après évaluation médicale spécialisée, quand l'état du patient le permet, notamment les patients ne présentant pas de co-morbidités somatiques ou psychiatriques évoluées et/ou de précarité sociale.